REPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967



Seine-Maritime
(10e circonscription)

Electrices
Electeurs

En Novembre 1962, vous m'avez honoré de votre confiance en m'envoyant vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Aujourd'hui, conscient d'avoir rempli le contrat que nous avions passé ensemble, je sollicite le renouvellement de mon mandat de Député.

Je suis en effet persuadé, aujourd'hui comme hier de la valeur des options fondamentales de la Ve République que vous avez voulue et obtenue.

Je suis convaincu qu'il n'y a pas de Gouvernement efficace sans majorité stable. Or les cartels électoraux que nous donnent en spectacle les diverses oppositions ne sont pas en mesure de constituer une majorité durable, ni même une simple majorité éphémère.

Il faut donc être logique et approuver dans leur ensemble des institutions :
— Qui tendent à faire de la France une grande démocratie
— Qui veulent créer l'Europe des réalités économiques et politiques.
— Qui pratiquent avec le tiers-monde une indispensable politique de coopération
— Qui recherchent l'indépendance dans le respect absolu des alliances et des amitiés traditionnelles.
— Qui condamnent la guerre au Vietnam et désirent faire en sorte que la paix connue par la France s'étende au monde entier.

J'ai soutenu pendant quatre ans cette politique et continuerai si vous me faites l'honneur de vos suffrages de la soutenir, sans pour autant abandonner l'indépendance d'esprit que vous me connaissez.

Parce que j'appartiens à la majorité, on parle d'inconditionnel !

Eh bien ! si le fait d'être fidèle à un contrat de majorité tendant à assurer la stabilité, le progrès économique et social, et la Paix, je suis inconditionnel !

En vérité la Majorité est inconditionnelle dans l'efficacité, alors que les oppositions sont inconditionnelles dans la stérilité !

La Majorité n'a pas besoin de faire prendre un engagement écrit à ses élus !

Si des oppositions l'ont fait, c'est parce qu'elles connaissent aussi bien que l'électeur la versatilité de leurs candidats !

Aux promesses démagogiques et irréalisables, nous préférons quant à nous, des budgets en équilibre, et dans lesquels s'améliore d'année en année le niveau de vie de tous les Français.

Le Budget de 1967 n'est-il pas un Budget de progrès ?

Il suffit de comparer les augmentations de Crédits par rapport à 1966 eux-mêmes en augmentations sur les précédents :

- 11 % pour l'Education Nationale (Dans l'Enseignement supérieur : 1 Enseignant pour 22 Etudiants, contre 1 pour 33 en 1957)
- 24 % pour l'Agriculture (5 fois plus qu'en 1957).
- 100 % pour le Logement
- 30 % pour la Jeunesse et les Sports
- 60 % pour la Recherche Scientifique
- 39 % pour la Formation professionelle et la Formation sociale
- 16 % pour les Affaires sociales.

Equilibre, Progrès dans l'Indépendance et la Paix. Tels sont les éléments dominants d'une politique résolument projetée vers l'Avenir.

De cette marche en avant depuis 1958 retenons ces chiffres qui parlent d'eux-mêmes : Nos réserves d'Or et de Devises atteignent le chiffre record de 30 milliards de nouveaux francs (3.000 milliards A.F.) dont 87 % en Or alors qu'elles étaient de ZERO au retour du Général de Gaulle.

Est-ce à dire que nous devons arrêter nos efforts et être entièrement satisfaits ?

Certainement pas ! Mais la poursuite inlassable de cette progression dans tous les domaines grâce à la stabilité de la Ve République doit nous conduire, dans la Paix, vers un progrès social, source d'une prospérité grandissante bénéfique pour chacun.

Cette politique nationale à laquelle j'ai contribué, l'Aide souvent peu spectaculaire, mais inlassable que j'ai apportée aux Communes et aux Electeurs de ma circonscription m'autorisent à croire que je puis me permettre, de solliciter à nouveau et avec sérénité vos suffrages.

Au cours de quelque 300 permanences tenues régulièrement dans tous les Chefs-Lieux de Canton, comme au cours de nombreuses manifestations auxquelles on a bien voulu m'inviter, j'ai pu rencontrer un grand nombre d'entre Vous.

Des contacts humains se sont établis et furent souvent fructueux en compréhension, et riches d'enseignements.

J'ai conscience d'avoir résolu bon nombre de problèmes particuliers ou collectifs en participant de très près à la vie de cette attachante circonscription qui m'a vu naître.

En citoyens majeurs, conscients et informés de la politique générale de la Ve République, de l'action personnelle de votre Député dans la circonscription, de son efficacité dans la gestion de sa propre commune, vous tirerez sans aucun doute les conclusions qui vous amèneront à confirmer votre attitude lors des Elections Présidentielles de 1965 et vous Voterez pour Georges DELATRE, député Ve République de la 10e Circonscription de Seine-Maritime.

Dr Georges DELATRE

Chirurgien
Maire de GOURNAY
Député sortant
CANDIDAT Ve RÉPUBLIQUE

Suppléant

Marc PERRIN

Agriculteur - Ancien déporté-résistant
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1939-1945
Médaille de la Résistance

Vu : le candidat.

IMPRIMERIE BRIARD - LES ANDELYS